



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
COMITE REGIONAL DU GRAND EST

COMITÉ DÉPARTEMENTAL du BAS-RHIN

Commission des VETERANS

REGLEMENT INTERNE ET SPORTIF

AVENANT 1/ RI 2022

MODIFICATION DE L'ARTICLE 14 –

Article 14 – Durée des concours

Selon l'horaire indiqué, il n'y a pas de pause plus longue entre la 3^e et la 4^e partie.

Les parties se déroulent sur 13 points, avec une durée comprise entre 1 h et 1h15 (arrêt au sifflet).

Afin de pouvoir respecter le délai maximum de 1h15, toutes les parties devront débuter simultanément, c'est à dire après l'affichage du tirage au sort.

En-dehors de cette période, les concours débutent à 13h30.

Proposition : à partir de la saison 2026,

Selon l'horaire indiqué, il n'y a pas de pause plus longue entre la 3^e et la 4^e partie.

Les parties se déroulent sur 13 points, avec une durée comprise entre **0h50 et 1h10** (arrêt au sifflet).

Afin de pouvoir respecter le délai maximum de **1h10**, toutes les parties devront débuter simultanément, c'est à dire après l'affichage du tirage au sort.

En-dehors de cette période, les concours débutent à 13h30.

Horaires valables d'avril à fin août :

- **1^{ère} partie :** 14h00 à **15h10**
- **2^e partie :** **15h20 à 16h30**
- **3^e partie :** **16h40 à 17h50**
- **4^e partie :** **18h00 à 19h10**

pour le concours d'ouverture et en septembre

13h30 à 14h40
14h50 à 16h00
16h10 à 17h20
17h30 à 18h40

.../...

Article 22 – Modification du règlement

Ce règlement est susceptible d'être modifié par la Commission des Vétérans si les conditions de déroulement du Challenge du CD 67 l'exigent ou pour y porter toutes améliorations utiles et nécessaires. Il a été :

-
- Avenant 1/ RI 2022 adopté lors de l'Assemblée Annuelle des Vétérans du jeudi, 23 octobre 2025 à la Maison des Sports 4, rue Jean-Mentelin 67100 STRASBOURG.

LA COMMISSION DES VETERANS

Monique GRIESHABER
Secrétaire



François KURZ
Président

